

VDLMAG

LE MAGAZINE DES
VÉHICULES DE LOISIRS



ENQUÊTE
MIEUX
CONNAÎTRE LE
« PRODUIT »
MOBIL-HOME

p. 8



INITIATIVE
L'ASSEMBLÉE
NATIONALE
DANS UN
CAMPING-CAR

p. 12

*Camping-cars,
un investissement rentable
pour toutes les régions*

p. 3



Le billet

STATIONNEMENT DE QUALITÉ : LE BON CHOIX DES COMMUNES

Si les choix des destinations des camping-caristes se font plutôt à la carte, et selon leurs envies, il existe bien un dénominateur commun : la qualité de l'accueil proposé par les communes touristiques. L'enjeu pour les territoires est crucial : pas moins de 86 % des utilisateurs français de camping-cars, de vans ou de fourgons choisissent la France comme lieu de villégiature. Aires d'accueil de qualité, environnement attractif, signalétique efficace sont ainsi autant d'atouts qui guident le choix des utilisateurs qui, à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux, se font une idée rapide et très précise des lieux d'accueil les plus performants ! L'intérêt financier pour ces communes n'est pas neutre non plus. Les campings-caristes sont une clientèle à fort pouvoir d'achat qui n'hésite pas à dépenser en moyenne, selon Atout France, pas moins de 90 € par jour. Un exemple révélateur : pour le seul département de l'Ardèche, ces touristes itinérants rapportent 25 millions de chiffre d'affaires par an ! Dotée de 110 aires d'accueil, l'Ardèche, très prisée par les véhicules de loisirs, est la preuve qu'en fournissant une offre de stationnement de qualité, le retour sur investissement est au rendez-vous. À méditer... ■

Le comité de rédaction

03

EXPERTISE
**CAMPING-CARS, UN
INVESTISSEMENT
RENTABLE POUR
TOUTES
LES RÉGIONS**



06

INTERVIEW
**RICHARD BUFFAT,
ARDÈCHE TOURISME**
« 19 % DES
COMMERCE SONT
MAINTENUS GRÂCE
AU TOURISME EN
CAMPING-CAR »



08

ENQUÊTE
**ANALYSE DU
CYCLE DE VIE :
MIEUX CONNAÎTRE
LE PRODUIT**
« MOBIL-HOME »



12

INITIATIVE
**L'ASSEMBLÉE
NATIONALE EN
CAMPING-CAR**



10

ZOOM
**RASSEMBLEMENTS
DE CAMPING-
CARS, UNE
CHANCE POUR
LES COMMUNES**



14

FOCUS
**UN GUIDE POUR
RÉPONDRE À TOUTES
VOS QUESTIONS**



16

LES ACTUS

18

CHIFFRES-ÉCO
**QUELLES
SUBVENTIONS
POUR LA CRÉATION
D'AIRES DE
CAMPING-CARS ?**

Magazine des entreprises du véhicule de loisirs (UNI-VDL) • 3-5, rue des Cordelières, 75013 Paris - contact@univdl.org • Tél. 01 43 37 86 61

Directeur de la publication : Pierre Rousseau.

Comité de rédaction : François Feuillet, Patrick Mahé, Antoine Gueret, Hervé Gautier, Frédéric Ragot.

Conception, réalisation : Denfert Consultants.

Crédits photos : Kina Photo/Camping Sites et Paysages Beau-Rivage, ville de Cognac, ville de Connantre, Chausson, DR, A. Renaud-Goud-ADT07/Ardèche Tourisme, ARG-ADT07 Font Vendôme, NPS/NEWPHOXSTUDIO/Sites et Paysages de Vaubarlet, Éco Mobil-Home, ville de Lapalisse, Camping-car club Dauphiné Vivarais, ville de Pont-à-Mousson, Nathanaël Cioli/Wikimedia commons, ville de Villecomtal, commune de Vouvant, DR.

N° ISSN : 1164-9062

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

CAMPING-CARS, UN INVESTISSEMENT RENTABLE POUR TOUTES LES RÉGIONS



Sites touristiques ou territoires reculés, les adeptes des camping-cars, vans et fourgons ont chacun leur approche du voyage. Leurs choix se font sur des critères variés, avec cependant un point commun : veiller à la qualité de l'accueil proposé par les sites visités.

Les adeptes du tourisme en camping-car, van ou fourgon séjournent sur l'ensemble du territoire, toute l'année. Leurs destinations préférées ? Les régions Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine (voir p.5). Cette approche commune à la majorité des camping-caristes cache pourtant des choix bien différents selon la personnalité, les goûts, les envies et la disponibilité de ces touristes itinérants. Le choix des destinations est en effet très personnel. Point commun à la grande majorité des adeptes des séjours en camping-cars, vans ou fourgons, la recherche d'un

accueil de qualité quelle que soit leur destination. Toutes les régions accueillent des camping-caristes, qui voyagent dans la France entière, et ce toute l'année. Ils ne fréquentent pas uniquement le bord de mer durant la saison estivale. La région Auvergne-Rhône-Alpes en est un bon exemple : c'est la deuxième région préférée des camping-caristes, pour ses grands espaces, ses

lieux touristiques, et toutes les activités proposées. Le réseau des aires d'accueil y est important et bien fréquenté. De nombreuses petites communes profitent donc de ces touristes au fort pouvoir d'achat et ce même en dehors des vacances.

58 %
des camping-caristes
séjournent à la
campagne
et 55 % à la mer.

PROPOSER UN ACCUEIL DE QUALITÉ

Les communes et offices du tourisme l'ont bien compris et s'attachent à proposer

L'ancien camping municipal de Connantre (Marne) a été transformé en aire d'accueil pour camping-cars, vans et fourgons.



des infrastructures de qualité. « En 2022 nous avons accueilli près de 10 000 camping-cars, souligne Sarah Boissart, responsable du service promotion / communication à l'office du tourisme intercommunal du grand Périgueux. La qualité de l'accueil proposé nous permet d'avoir une fréquentation importante durant les ailes de saison sachant que les touristes en camping-cars, vans ou fourgons sont plus nombreux chez nous en septembre-octobre qu'en juillet-août. C'est donc un potentiel touristique

important vraiment bénéfique pour l'économie de la ville et de ses environs. » Un point de vue partagé par de nombreux responsables touristiques conscients de l'intérêt de séduire une clientèle à la fois disponible et plutôt aisée.

VALORISER LES TERRITOIRES

Certains départements s'attachent d'ailleurs à valoriser leurs territoires afin de séduire les camping-caristes. C'est le cas de la Marne qui accueille beaucoup

de camping-caristes étrangers, notamment des Belges, des Allemands, ou des Néerlandais. Ce département a vraiment misé sur l'accueil de cette clientèle à fort pouvoir d'achat, qui dépense plus de 90 € par jour selon Atout France, qui vient sur les ailes de saison et qui reste quelques jours. Pour la Marne, ce tourisme est fondamental et permet de faire vivre de nombreuses communes rurales. « Depuis plus de 10 ans notre département accompagne la filière autour de trois axes, remarque Pierre

Une adepte du tour de France amical



« Tous les ans, je fais le tour de France de mes amis, explique **Élisa**, 74 ans, originaire d'Île-de-France. Ensuite je relie les dif-

férents points en m'arrêtant généralement sur des étapes France Passion. Je privilégie les lieux ombragés et, étant donné le prix de l'essence, les étapes sur ma route. Étant seule, c'est pour moi un lieu privilégié car sécurisé et c'est l'occasion de faire de belles découvertes. Il m'arrive de m'arrêter jusqu'à 50 fois ainsi dans l'été. »

Courts ou longs séjours, en France ou à l'étranger



Didier Paix, 67 ans, privilégie pour sa part, les courts séjours à distance raisonnable de son lieu de résidence. « Nous partons 3 à 5 jours deux à trois fois dans l'année, pas plus, seuls ou avec des amis. Nous veillons donc à nous rendre dans des lieux pas trop éloignés de notre domicile de Cambrai. Nous nous sommes ainsi rendus en Alsace, Bretagne ou Normandie. »

Privilégier les lieux peu fréquentés

Guy Faudon, camping-cariste depuis 10 ans « Nos trajets sont conçus à l'avance dans 90 % des cas. Google et les principales applications dédiées permettent de bâtir des trajets précis. Nous préférons la France rurale et évitons les "bords de mer" en privilégiant les départements "terroir" comme l'Aveyron et le Lot par exemple. Nos critères ne relèvent pas de données économiques. Nous privilégions en général les lieux peu fréquentés ce qui ne nous empêche pas de visiter des hauts lieux touristiques mais aussi de partir à l'étranger. Quand on se balade en camping-car, on se fait plaisir sans trop compter. Lacs, rivières, forêts, voies vertes vélos, chemins de randonnées sont les premiers critères de choix. Des points d'intérêt à voir ou visiter sont importants ainsi que les commerces de proximité que nous privilégions.

TOP 3 DES RÉGIONS LES PLUS APPRÉCIÉES



2



1

RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

3

Source : Ipsos / UNI-VDL,
« Camping-caristes : profil
et comportements » 2021.

Labadie, coordinateur pôle développement au sein de l'agence de développement touristique de la Marne. Le premier est l'accompagnement des porteurs de projets, qu'il s'agisse de collectivités locales ou d'opérateurs privés, en termes d'ingénierie. Nous les aidons à concevoir des lieux qui répondent aux attentes de la clientèle des camping-caristes en termes de services, de localisation, ou encore d'aménagement. L'objectif est vraiment de créer des aires attractives sur tous les plans. Par ailleurs, depuis 2010,

le département de la Marne a mis en place un dispositif d'aide qui a permis d'accompagner la création de 14 aires d'accueil grâce à 230 000 € de subventions. Enfin au travers de notre site web nous nous attachons à partager et communiquer les atouts de notre territoire auprès des camping-caristes même si ces derniers disposent de leurs propres réseaux de communication, particulièrement puissants. » Une volonté de bien accueillir les touristes en camping-cars, vans ou fourgons, partagée par de nombreux territoires,



notamment ruraux, désireux de maintenir ou renforcer leur tissu économique grâce à la présence de ces touristes itinérants. ■



Pour les types de points de chutes, toutes les possibilités sont pratiquées (campings, parkings, aires de camping-cars sans service et aires avec services tous les 2 ou 3 jours pour réaliser vidange et plein d'eau). Les lieux proposés par France Passion font en général des étapes extraordinaires. Notre camping-car ne connaît pas de période d'hivernage. Nous sortons tous les mois de l'année avec environ 4 à 5 mois cumulés sur une période de 12 mois. Nous avons même un site dédié à nos voyages : www.pathfinder13.com. »

Retrouvez l'intégralité des témoignages sur www.univdl.com



Nous accueillons des camping-cars tout au long de l'année. Ce sont des touristes que l'on voit arriver sur les ailes de saison et qui se maintiennent ensuite. C'est donc une clientèle intéressante pour nous. Dans nos discussions avec les communes nous constatons que ce tourisme est fondamental. Notre objectif est d'accueillir cette clientèle du mieux possible pour l'inciter à revenir ou à découvrir notre territoire.

Pierre Labadie,
coordinateur pôle développement au sein de l'agence
de développement touristique de la Marne
(interview à retrouver
sur www.univdl.com)



L'Ardèche accueille les camping-cars, vans et fourgons à bras ouverts. Cette clientèle itinérante est source de retombées économiques conséquentes pour le département.

RICHARD BUFFAT,
DIRECTEUR D'ARDÈCHE TOURISME

« 19 % DES COMMERCES SONT MAINTENUS GRÂCE AU TOURISME EN CAMPING-CAR »



Que représente le tourisme en camping-car, van et fourgon pour votre département ?

En Ardèche, l'accueil des camping-cars, vans et fourgons est très important pour le tourisme. Nous sommes une destination très bien positionnée pour ce type de clientèle avec nos grands espaces et nos nombreuses aires d'accueil. Au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes, nous sommes les premiers en termes d'accueil de camping-cars puisque 15 % d'entre eux viennent dans notre département. Au total, on estime leurs nuitées à 450 000 par an, soit 3 % du flux touristique. De plus, c'est une clientèle très intéressante puisqu'elle consomme dans les petites communes rurales et génère environ 25 millions d'euros de chiffre d'affaires par an. Globalement, nous estimons d'ailleurs que 19 % des commerces du département sont maintenus grâce au tourisme en camping-car.

Quel bilan tirez-vous de la saison 2022 ?

Nous ne disposons pas de chiffres précis, mais depuis la sortie de la crise sanitaire nous constatons un engouement très fort des camping-cars, vans et fourgons pour notre département. On sent une

forte montée en puissance de cette clientèle qui tient probablement à l'évolution des attentes post-Covid avec la recherche de grands espaces, de produits du terroir et de la reconnexion à la nature. Or l'Ardèche coche toutes ces cases et a donc de belles opportunités

de développement touristique devant elle. On voit d'ailleurs la fréquentation augmenter dans le nord du département et pour la montagne ardéchoise.

Comment les camping-caristes s'insèrent-ils dans cette volonté de développement touristique ?

Les touristes en camping-cars, vans ou fourgons représentent une clientèle itinérante. Or, l'itinérance est clairement l'un de nos

« L'élargissement de la saison touristique est l'un des atouts du tourisme en camping-car. »



axes de travail pour les années à venir. Nous avons en effet besoin d'améliorer la répartition de la clientèle sur notre territoire. L'Ardèche enregistre une fréquentation importante dans le sud du département, mais plus faible dans le nord et en montagne. Cela commence à évoluer car le nord offre de grands espaces naturels plus frais et moins pollués que d'autres départements. L'accompagnement des camping-caristes, des cyclotouristes ou des randonneurs va donc être une priorité pour nous.

Qu'allez-vous mettre en place pour renforcer la fréquentation à l'automne et au printemps ?

Le camping-car permet l'élargissement des ailes de saison. Beaucoup d'adeptes ont plus de 50 ans et préfèrent se déplacer hors des vacances scolaires. Ils sont très attirés par le terroir et la gastronomie, deux domaines où l'on a une offre importante au printemps comme à l'automne. C'est donc une filière qui peut nous

apporter beaucoup dans le renforcement des ailes de saison. D'ailleurs, à l'avenir, nous pensons communiquer sur l'avant et l'après-saison davantage que sur la saison estivale qui est déjà très importante dans notre département.



25 millions d'euros : c'est le chiffre d'affaires généré par le tourisme en camping-car en Ardèche.

Comment allez-vous faire évoluer votre offre ?

Si l'on veut que les visiteurs soient satisfaits, nous devons continuer à les informer sur l'offre et les prestations offertes par les aires d'accueil, les campings ou les agriculteurs. Nous souhaitons renforcer notre communication, peut-être créer des cartes ou des applications pour que la clientèle itinérante trouve l'information facilement. Aujourd'hui il y a un véritable engouement pour les camping-cars, vans et fourgons. Parfois, une nouvelle clientèle loue ponctuellement un véhicule sans avoir encore assimilé les codes de comportement nécessaires sur la route ou à l'arrêt. Or, notre intérêt, pour que le client soit satisfait et qu'il n'y ait pas de problème avec la population résidente, c'est de proposer une offre de stationnement

**L'Ardèche c'est...
110 aires d'accueil
dont 50 ouvertes
toute l'année ;
450 000 nuitées
générées par les
camping-cars, vans
et fourgons.**

de qualité. Nous suivons aussi le niveau d'acceptabilité du tourisme par les habitants. Il est aujourd'hui largement supérieur à la moyenne nationale et nous tenons à maintenir cette situation. Notre objectif est de travailler sur la qualité de l'accueil, qui reste parfois hétérogène, et de faire en sorte que, même en période de fermeture des campings, les camping-cars, vans et fourgons puissent faire étape dans des lieux agréables. ■

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur www.univdl.com

« Notre intérêt, pour que le client soit satisfait et qu'il n'y ait pas de problème avec la population résidente, c'est de proposer une offre de stationnement de qualité. »

ANALYSE DU CYCLE DE VIE : MIEUX CONNAÎTRE LE PRODUIT « MOBIL-HOME »

Les principaux fabricants de mobil-homes se sont mis autour de la table afin de partager leurs données pour mesurer les impacts environnementaux d'un mobil-home représentatif du marché 2021.

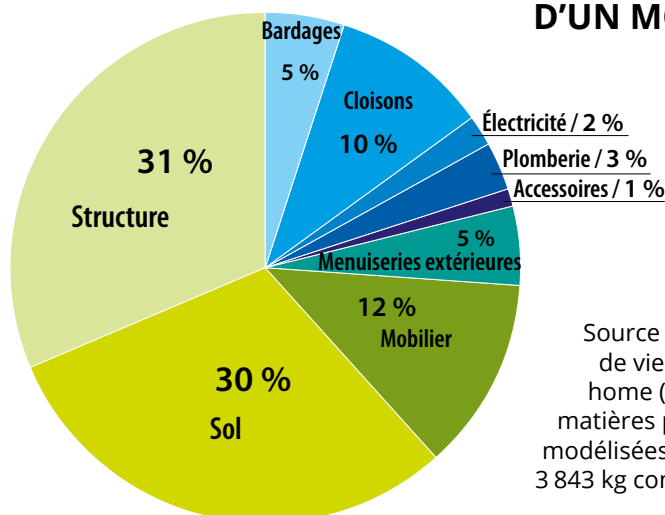
Déjà partie prenante dans la prise en charge des mobil-homes en fin de vie au travers d'Éco Mobil-Home, les cinq principaux fabricants français de résidences mobiles de loisirs, Bio-Habitat, Rapidhome, Mobil-Home Rideau, Résidences Trigano et Louisiane ont su une nouvelle fois dépasser leur situation concurrentielle pour s'impliquer pleinement dans la mise en œuvre d'une démarche d'analyse du cycle de vie (ACV) du mobil-home. Conduite par Éco Mobil-home, cette approche vise à évaluer les impacts du produit durant tout son cycle de vie, depuis sa conception, en passant par son utilisation et sa fin de vie. « *L'Analyse du cycle de vie est l'étape préalable indispensable à l'éco-conception du mobil-home car elle permet d'accumuler des données, d'accroître sa propre connaissance du produit pour prendre ensuite des choix éclairés sur les priorités à travailler* », souligne Romain Grillet, directeur d'Éco Mobil-Home.



L'UTILISATION, L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL MAJEUR

Après près d'un an d'échanges de données et de réflexions, les résultats permettent déjà de tirer de premiers enseignements sur les incidences environnementales des mobil-homes aux différentes étapes de leur existence. Car l'éco-conception des produits ou le recyclage des matériaux des mobil-homes en fin de vie ne sont pas les seuls leviers à actionner pour maîtriser l'impact environnemental. Les premiers résultats de l'ACV montrent en

RÉPARTITION MASSIQUE DES MATIÈRES PREMIÈRES D'UN MOBIL-HOME

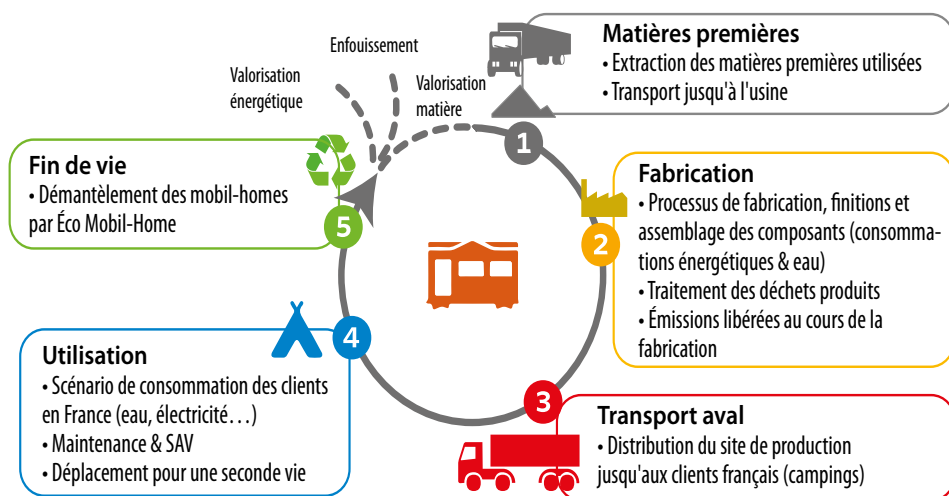


Source : Analyse du cycle de vie (ACV) d'un mobil-home (MH) ; 96 % de ses matières premières ont été modélisées, soit 3 700 kg sur 3 843 kg composant le mobil-home moyen.

LE MOT DE ROMAIN GRILLET, directeur d'Éco Mobil-Home

« Chaque constructeur va poursuivre de son côté en individualisant les résultats en fonction de son propre produit. Nous étudions la possibilité que chaque fabricant soit capable de mener ses propres ACV sur les modèles qu'il souhaite étudier, avec les options qu'il choisirait et en le comparant au modèle qu'il souhaiterait. Cela suppose un outil disponible en interne et utilisable de manière autonome, permettant aussi de communiquer sur les résultats obtenus. Nous travaillons sur cette possibilité actuellement. Pour la fin de vie, Éco Mobil-Home va tirer des enseignements sur la nécessité de développer de son côté des initiatives spécifiques telle que le développement d'un circuit de réutilisation de matières recyclées propres à l'activité "mobil-home". »

L'ACV, UNE APPROCHE MULTI-ÉTAPES DE LA VIE DU PRODUIT



effet que l'impact majeur du produit se trouve dans son utilisation. « Dans l'ACV du mobil-home type de la saison 2020-2021, c'est l'énergie consommée durant son utilisation qui sera la plus impactante du cycle de vie. Mais ce n'est pas pour autant que tous les efforts doivent se faire sur cette phase, qui dépend davantage de l'usage que l'on fait du mobil-home. Les fabricants auront plus d'impact en appréhendant la phase de sourcing des matières premières ou la phase de fabrication et les résultats pourront se voir en phase d'utilisation ensuite », remarque Romain Grillet. La vie, l'exploitation et l'occupation du mobil-home et de ses équipements est en effet la phase la plus longue (20 ans). Des efforts doivent donc être réalisés sur les consommations, même si, s'agissant d'un véhicule en regard de la loi, il n'y a aucune obligation en la matière. Au-delà des

équipements en eux-mêmes, cette réduction passe aussi par une éducation des usagers afin de les inciter à mieux maîtriser leurs diverses consommations.

ANTICIPER LE RECYCLAGE FUTUR

La fin de vie est également une préoccupation majeure des fabricants. C'est en effet la conception actuelle des mobil-homes qui déterminera les possibilités de recyclage futures. Pour cette étape de l'ACV, l'enseignement principal est que les mobil-homes qui seront en fin de vie dans une trentaine d'années seront beaucoup plus complexes à valoriser, de par leur composition, leur volume et leur poids moyen en hausse. Un enseignement à prendre d'ores et déjà en compte, tant du côté des fabricants que de celui d'Éco Mobil-Home. ■

C'est la phase "d'utilisation" du mobil-home qui consomme le plus de ressources.

RASSEMBLEMENTS DE CAMPING-CARS, UNE CHANCE POUR LES COMMUNES

Sorties en groupe, assemblées générales de clubs... les rassemblements de camping-cars, vans et fourgons sont fréquents. L'occasion pour les territoires d'accueil de valoriser leurs atouts afin d'inciter ces touristes à prolonger leur séjour ou de revenir.



Rassemblement de camping-cars, vans et fourgons à Lapalisse (Allier).

Assemblées générales, voyages de groupe, clubs de camping-caristes, mais aussi événements, invitent les camping-caristes à se rendre à leur manifestation avec leur véhicule, permettant d'avoir de nombreux participants autonomes. À ceci près qu'il faut tout de même trouver des lieux susceptibles d'accueillir des véhicules en nombre. Les organisateurs veillent donc à bien choisir leur destination. « *Nous choisissons une ville ou un village avec une salle pouvant accueillir plus de 200 personnes et un parking d'une capacité de 100 véhicules minimum*, explique André Dorée, vice-président du camping-car club Dauphiné-Vivarois. *En termes de localisation, nous recherchons surtout la qualité de l'accueil et une visite touristique si possible.* » Intérêt touristique, charme, qualité

de l'accueil sont en effet les critères prioritaires des organisateurs dans le choix des destinations.

UNE ORGANISATION MINUTIEUSEMENT PRÉPARÉE

Fin juin, 30 à 40 équipages du Groupe des utilisateurs de camping-cars Adria (Gucca) se retrouveront ainsi à Villecomtal (Aveyron) pour leurs 30 ans. « *Villecomtal a vraiment misé sur la qualité de l'accueil des camping-cars* », explique

Éric Mafrans, administrateur du Gucca. « *Nous accueillons régulièrement des groupes*, précise Jean-Pierre Cougoule, conseiller municipal en charge de l'aire de Villecomtal. *C'est d'autant plus intéressant pour eux que la salle des fêtes jouxte l'aire. Pour notre part, nous constatons d'indéniables retombées économiques.* »

« *Lorsque des clubs ou associations de camping-caristes souhaitent organiser un rassemblement, peuvent demander une autorisation*



à la mairie afin que l'aire d'accueil leur soit réservée, explique Sarah Boissart, responsable du service promotion / communication à l'office du tourisme intercommunal du grand Périgueux. *Nous sommes ainsi assurés que l'aire sera remplie durant deux jours. C'est d'autant plus intéressant que ces rassemblements sont organisés durant les périodes creuses.* » Des regroupements soigneusement préparés afin de permettre leur bon déroulé. « Des réunions préparatoires se tiennent avec l' élu référent, relèvent Magalie Carton, animatrice en charge des labels touristiques et Stéphanie Chervin, adjointe en charge des labels touristiques. *Nous proposons une visite des espaces (lieux de stationnement, salle), apportons notre appui pour la composition de leur programme ; nous échangeons sur les modalités pratiques et financières avec l'appui des services techniques et de la police municipale pour prendre les arrêtés nécessaires. Une collaboration est mise en œuvre avec l'Office de tourisme afin de leur proposer offres et visites guidées.* »

UNE APPROCHE GLOBALE DE L'ACCUEIL

Par ailleurs, les responsables touristiques prêtent une attention toute particulière à la sécurité des camping-caristes. « *En 2023, nous allons fêter les 70 ans des routes touristiques de Champagne*, souligne Pierre Labadie, coordinateur pôle développement au sein de l'agence de développement touristique de la Marne. *L'enjeu est de pouvoir accueillir les camping-cars, vans et fourgons dans les meilleures conditions possibles afin qu'ils découvrent les paysages et la richesse culturelle du berceau historique de la Champagne avant de déguster les vins en bénéficiant d'aires d'accueil proches des lieux de dégustation afin de limiter les problématiques de sécurité routière.* » Une approche globale de l'accueil qui montre bien tout l'intérêt des rassemblements de camping-caristes pour les territoires concernés. ■

UNE QUESTION À GUY ROS,

directeur de l'Office de tourisme du Bassin de Pont-à-Mousson

Vous allez accueillir la semaine fédérale du cyclotourisme 2023. Comment avez-vous organisé l'accueil des camping-cars, vans et fourgons ?

Il y a trois catégories d'accueil :

- L'accueil sur le terrain fédéral par l'organisation de la Semaine fédérale (COSFIC) qui pourra accueillir plus de



L'aire d'accueil située sur le port de Pont-à-Mousson.

1 000 camping-cars, avec un espace de restauration, etc. ;

- L'accueil des campings caristes sur le port de Pont-à-Mousson qui accueille plus de 12 000 camping-caristes par an ;

- L'Office de tourisme du Bassin de Pont-à-Mousson qui coordonne l'accueil des camping-caristes dans les gîtes, chambres d'hôtes, campings et l'accueil chez l'habitant. 50 % des participants de la semaine fédérale viennent en camping-cars, pour un événement qui accueillera plus de 10 000 participants.

Les 10 000 participants sont généralement accompagnés et cela représente souvent plus de 20 000 personnes pendant une semaine qui font vivre les sites touristiques et les commerces. En termes d'images cela nous permet de faire rayonner l'image du Bassin de Pont-à-Mousson.

Jean-Pierre Cougoule, artisan boulanger et conseiller municipal en charge de l'aire d'accueil de camping-cars de Villecomtal

« Nous disposons d'un camping municipal que nous avons décidé de transformer en aire d'accueil de camping-cars il y a une dizaine d'années. Nous avons choisi de mettre à disposition eau, électricité et système de vidange. Il s'agit d'une aire participative : chaque équipage est libre de sa participation.



Comme nous ne disposons pas de grandes surfaces, notre commune bénéficie de multiples petits commerces. Lorsque l'aire est complète, cela signifie environ 70 personnes supplémentaires présentes, à comparer aux 400 habitants. C'est donc extrêmement bénéfique pour le commerce. De plus, nous accueillons régulièrement des groupes. C'est d'autant plus intéressant pour eux que la salle des fêtes jouxte l'aire. Dans ces cas-là, on peut avoir jusqu'à 300 ou 400 personnes supplémentaires dans le village. »

UNE PARCELLE D'ASSEMBLÉE NATIONALE **DANS UN CAMPING-CAR**

Après son élection, le député de Roanne (Loire), Antoine Vermorel-Marques a installé sa permanence parlementaire dans un camping-car. Depuis, il sillonne les routes pour aller à la rencontre des habitants des 91 communes de sa circonscription.

Un député dans un camping-car, l'idée n'est pas nouvelle. Certains l'ont déjà fait durant leurs campagnes électorales. D'autres tel Jean-Marc Ayraut, à titre privé, longtemps en combi Volkswagen roule désormais en fourgon Font Vendôme. En revanche, installer sa permanence parlementaire dans un camping-car est plus innovant. C'est la décision qu'a pris Antoine Vermorel-Marques, député Les Républicains (LR) de la Loire. « Pendant ma campagne électorale, je me suis rendu compte des difficultés que les gens avaient à se déplacer dans

un territoire rural, souligne Antoine Vermorel-Marques. Ma circonscription compte 91 communes, il est donc important de faire du "hors les murs". C'est à moi d'aller vers les gens et le camping-car est le meilleur outil pour cela. »

UN BUREAU DIGNE DE L'ASSEMBLÉE

Au départ le jeune député recherchait un véhicule à réaménager. Un jour, par hasard, il s'arrête chez un vendeur de camping-car et se dit qu'il suffirait d'enlever le lit et

d'installer un bureau pour disposer d'un espace opérationnel. Il consulte alors le déontologue de l'Assemblée nationale qui émet pour seule demande que le député et ses collaborateurs signent une décharge attestant qu'ils n'utiliseront pas le véhicule pour partir en vacances. Il s'adresse ensuite à l'entreprise Van & Loisirs 42 qui aménage spécialement un véhicule. « Après avoir enlevé les lits, nous avons renforcé le plancher arrière, déplacé le réservoir d'eau dans la soute arrière ou encore habillé les portes de soute avec

« C'est à moi d'aller vers les gens et le camping-car est le meilleur outil pour cela. »



des panneaux de bois », explique Patrick Poulalier, directeur de Van & Loisirs 42. L'entreprise a également fixé le bureau au sol, décalé le chauffage au gaz, installé une climatisation, mais aussi des batteries au lithium... Bref, tout le nécessaire pour recevoir dans un cadre professionnel et agréable, buste de Marianne solidement arrimé, drapeau français et poster de l'Assemblée nationale compris. Mobile, fonctionnel, le véhicule, loué 700 euros TTC par mois, est aussi le moyen d'être vu dans l'espace public. Relooké à l'effigie du député il permet aux administrés d'identifier leur élu et de le contacter facilement, son adresse électronique et son téléphone mobile sont clairement mis en valeur.

TÉLÉTRAVAILLER DANS UN CADRE ENCHANTEUR

Fils d'agriculteur, habitué à conduire des véhicules de taille imposante, Antoine Vermorel-Marques se fait un plaisir de

prendre le volant de son bureau mobile pour sillonner sa circonscription et rencontrer les personnes, aujourd'hui sur rendez-vous et bientôt sans rendez-vous. « Depuis nos débuts, le 1^{er} novembre dernier, j'ai parcouru 2 000 kilomètres, sourit Antoine Vermorel-Marques. C'est d'autant plus agréable qu'aux beaux jours il sera possible de s'arrêter dans des lieux magnifiques et de télétravailler dans un cadre enchanteur. Quand ma collaboratrice conduit, je peux m'installer à l'arrière pour consulter ou signer des courriers ce qui est un gain de temps non négligeable. » Après quelques semaines de pratique, le député se félicite de son choix. « Je pense que certaines personnes viennent nous voir alors qu'elles ne l'auraient pas fait dans un cadre classique, relève-t-il. En plus, cela répond à de véritables préoccupations écologiques puisque, plutôt que quatre ou cinq personnes se déplacent individuellement jusqu'à Roanne, c'est moi qui vais à leur rencontre. » ■

“

Cela répond à de véritables préoccupations écologiques puisque, plutôt que quatre ou cinq personnes se déplacent individuellement jusqu'à Roanne, c'est moi qui vais à leur rencontre.

”



UN GUIDE POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS

Lors de la dernière édition du salon des Maires, le Comité de liaison (CLC) a lancé un guide dédié à l'accueil des camping-cars, vans et fourgons. Ce document permet aux élus de disposer d'informations pratiques. Des besoins des camping-caristes aux aides financières disponibles, le document se veut tout à la fois exhaustif et pratique.

Donner aux élus les clés nécessaires pour accueillir au mieux les touristes en camping-cars, vans ou fourgons. Tel est l'objectif de *L'accueil des camping-cars mode d'emploi* édité récemment par le comité de liaison du camping-car (CLC). Ce guide pratique à l'usage des maires illustre la volonté du CLC de se positionner sur le conseil et l'accompagnement des élus tout en conservant ses missions traditionnelles de veille sur la bonne application des textes législatifs et réglementaires.

PARTAGER UN SAVOIR-FAIRE

« Nous estimons que nous avons une véritable valeur ajoutée en termes de connaissances pratiques et techniques, un réel savoir-faire que nous souhaitons partager, souligne

L'AVIS DE PIERRE ROUSSEAU, PRÉSIDENT D'UNI-VDL

« Plutôt que de promulguer des arrêtés restrictifs interdisant le stationnement des camping-cars au motif de nuisances ou d'incapacité à leur offrir des emplacements adéquats, les mairies et collectivités territoriales ont tout à gagner à mettre en place des infrastructures d'accueil permettant de retenir ces touristes au pouvoir d'achat élevé, souvent très sensibilisés au respect de l'environnement et qui offrent l'atout de voyager toute l'année. »

Benoît Ferreira, chargé de mission au CLC. *Beaucoup d'élus ont du mal à trouver des informations, à dégager du temps mais aussi des ressources humaines et financières pour mieux organiser l'accueil des camping-cars et nous souhaitons leur apporter notre aide.* » L'objectif ? Faire comprendre aux élus les enjeux liés au tourisme en camping-car. Quand un camping-car, un van ou un fourgon s'arrête dans une commune c'est pour aller visiter, se restaurer, découvrir un musée, profiter des attraits touristiques du territoire. « Mettre en place des aires d'accueil en dehors de la ville n'a donc aucun sens. C'est ce type de message que nous souhaitons faire passer. Pour faciliter la mise en place d'aire d'accueil adaptées, nous souhaitons donc partager avec les élus un certain nombre d'informations pratiques », ajoute-t-il.

UN GUIDE BIEN ACCUEILLI AU SALON DES MAIRES

Une approche d'autant plus importante que 80 % des communes ne sont spécialisées ni

L'ACCUEIL DES CAMPING-CARS mode d'emploi



Beaucoup d'élus ont du mal à trouver des informations, à dégager du temps mais aussi des ressources humaines et financières pour mieux organiser l'accueil des camping-cars et nous souhaitons leur apporter notre aide. Benoît Ferreira, chargé de mission au CLC

LES AIRES DE SERVICES EN CHIFFRES

Nombre d'aires :
3 798

1 155
aires
gratuites

2 268
aires
municipales

dans le tourisme, ni dans la réglementation du stationnement et ont parfois bien des difficultés à mettre en place une aire d'accueil. « La maire d'une petite commune m'expliquait qu'elle avait mis trois ans à monter un projet, poursuit Benoît Ferreira. La démarche prend donc du temps et demande un investissement conséquent des élus. Le guide leur permettra de défricher plus facilement la question et de disposer de toutes les informations de base nécessaires. » Un guide particulièrement bien accueilli lors de la dernière édition du salon des maires et des collectivités locales qui a permis au CLC d'être en contact avec environ 200 élus et ainsi de valoriser son action. Le CLC ne compte pas s'arrêter là. Il a d'ores et déjà prévu d'actualiser son guide pour renforcer une partie essentielle aux yeux des élus : les subventions, en procédant à un recensement exhaustif des aides disponibles départements par départements. ■

Si vous souhaitez recevoir gratuitement le guide L'accueil des camping-cars, mode d'emploi, il suffit de le demander à l'adresse suivante : **contact@univdl.org**

RECEVEZ GRATUITEMENT LA NOUVELLE VERSION DE



Le magazine des véhicules de loisirs (camping-cars, fourgons, vans, caravanes, mobil-homes), de l'accueil et du tourisme

Pour recevoir gratuitement VDL Mag, en version numérique ou en version papier :

contact@univdl.org

Retrouvez tous les numéros de VDL Mag sur www.univdl.com/vdl-magazine/

Le guide est organisé autour de quatre thématiques :

« Camping-caristes : qui sont-ils ? »,
« Réglementation et solutions en matière de stationnement »,
« De la création d'une aire de services à son organisation au quotidien : acteurs, contraintes, ravitaillement et mode d'emploi »,
« Des politiques publiques en faveur du développement d'aires de service ».

Bon à savoir

Quel que soit le modèle de l'aire, artisanale ou industrielle, il ne faut pas omettre la viabilisation du terrain si elle n'est pas déjà réalisée (arrivée de l'eau potable) ; le tout à l'égout (ou un appareil de collecte ou de traitement conforme à la réglementation) ; pour une borne, l'électricité, avec un minimum d'un ampérage de 9 kw ; pour un paiement par CB, une ligne téléphonique.



**DU 10
AU 25
MARS**

QUINZAINE DU CAMPING- CAR

LA MEILLEURE IDÉE POUR UNE VRAIE LIBERTÉ !

EN MARS, LA QUINZAINE DU CAMPING-CAR & EN AVRIL LE PRINTEMPS DE LA CARAVANE

Reportée l'an dernier en raison des problèmes d'approvisionnement de matériel roulant, la Quinzaine du camping-car a fait son grand retour. Elle s'est déroulée du 11 au 25 mars avec l'appui de plus de 250 concessionnaires participants dans toute la France. Avec des slogans accrocheurs comme « La meilleure idée pour une vraie liberté » et « Les véhicules de loisirs, il y en a forcément un qui vous conviendra ! », l'opération, relayée par des spots radio, a été efficace. Un site dédié (www.quinzainecampingcar.com) a facilité la mise en relation avec le point de vente le plus proche des internautes intéressés. Cet événement national est venu à-propos alors que les véhicules sont à nouveau disponibles, offrant un véritable choix aux camping-caristes débutants ou confirmés, comme aux amateurs de vans et fourgons aménagés. L'an dernier, c'était la caravane qui avait été à l'honneur avec le Printemps de la caravane. Face au succès rencontré, « Le Printemps de la caravane » sera de nouveau proposé du 12 au 29 avril 2023 dans tous les points de vente participants.



LE CHIFFRE DU MOIS
218 301

C'est le nombre de caravanes et camping-cars neufs immatriculés en Europe en 2022.

ASSURANCES FIN DES VIGNETTES VERTES

La vignette verte collée sur le pare-brise des automobiles mais aussi des vans, fourgons et des camping-cars pourrait bien devenir obsolète dans le courant de l'année 2023. Utile pour prouver que le véhicule est assuré lors d'un contrôle par les forces de l'ordre, la vignette « papier » représente, avec la carte verte jointe par les assureurs, une pollution équivalente à 1 237 tonnes de CO₂ chaque année. Mais, en dehors des considérations écologiques, c'est surtout la création du Fichier des véhicules assurés qui justifie ce probable abandon du papillon vert. Grâce à ce fichier centralisé, les forces de l'ordre disposent instantanément de toutes les informations nécessaires quant à l'assurance du véhicule contrôlé.

MOBIL-HOMES : VERS UNE SAISON 2023 EXCEPTIONNELLE



À en croire les réservations enregistrées par Internet depuis l'automne dernier, la saison 2023 pourrait de nouveau battre tous les records dans l'hôtellerie de plein air (HPA), avec des taux de réservations excellents (près de + 35 % lors du dernier trimestre 2022 par rapport 2021*). Le choix d'un tourisme de proximité, la préférence pour des lieux de villégiature de qualité, des séjours « à la carte », des tarifs attractifs... vont positionner le mobil-home comme la super star des vacances.

* Baromètre Sequioasoft.

INITIATIVE

QUAND L'ADMINISTRATION SE DÉPLACE EN CAMPING-CAR...

Le camping-car comme trait d'union entre la population et l'administration, une grande idée qui fonctionne depuis cinq ans dans le département de l'Aisne où une trentaine de villages isolés reçoivent régulièrement la visite des agents France Services. Ces derniers aident les administrés, souvent retraités incapables de se servir d'un ordinateur dans leurs diverses démarches (droit au logement, impôts, retraites, CAF). Dans ces territoires malheureusement abandonnés, où il n'y a plus ni commerces ni services publics, l'arrivée de ce camping-car n'évoque pas les vacances mais de nombreux services dans le quotidien des habitants.

**STATIONNEMENT
L'ANJOU, L'EXEMPLE À SUIVRE**

Si le département du Maine-et-Loire n'est pas le plus sensible de France en matière de stationnement des camping-cars, il a adopté une politique volontariste qui peut servir d'exemple. Ainsi, à l'initiative de l'Office de tourisme de l'Anjou a été organisée une inspection des 89 aires de services que compte le département. L'objectif : dresser un bilan des aménagements et équipements proposés pour un état des lieux, mais également pour une meilleure sensibilisation des élus locaux soucieux de retenir cette clientèle qui voyage toute l'année. L'enquête a permis de constater que la majorité des aires sont communales et gratuites, avec moins d'une dizaine d'aires en gestion privée. Anjou Tourisme a défini une grille d'audit permettant aux élus de disposer d'une information fiable en vue de la création de nouvelles aires. Un exemple à suivre !

**IL NOUS A QUITTÉ**

Claude Martinot, fondateur de la marque Font Vendôme, est décédé à 75 ans, le 17 février dernier. Dès 1978, il décide de réaliser des aménagements sur des utilitaires dans un atelier au lieu-dit Font Vendôme, qui donnera le nom de la marque. Claude Martinot connaîtra de nombreux succès avec Font Vendôme, en créant le premier toit levable à parois rigides, dont il obtient l'exclusivité grâce à un brevet. En 2004, avec une vingtaine d'employés, 50 véhicules réalisés par an, Claude Martinot décide de céder son entreprise au Groupe Trigano. L'unité de production s'agrandit mais reste à Brantôme. Aujourd'hui, Font Vendôme est devenue une marque incontournable, avec près de 90 distributeurs répartis dans plusieurs pays européens. Homme engagé au sein de sa profession, membre du syndicat des véhicules de loisirs (UNI VDL) de 2000 à 2008, il était également élu comme premier-adjoint au sein du Conseil municipal de Brantôme. Il fut également vice-président dédié au tourisme au sein de la communauté de communes Dronne-et-Belle.



QUELLES SUBVENTIONS POUR LA CRÉATION D'AIRE DE CAMPING-CARS ?



La création d'aires d'accueil et/ou de services pour recevoir les camping-cars est aujourd'hui un enjeu économique et touristique majeur pour nombre de territoires. Pour ce faire, il est possible de bénéficier de subventions diverses, au niveau local, départemental, national ou européen. D'où l'importance pour les élus de bien se renseigner.

Nombre de collectivités ont compris l'intérêt qu'elles ont à bien accueillir les camping-cars. Ce type de tourisme permet de dynamiser l'économie locale, y compris dans les territoires les plus reculés. Une manne économique qui s'est renforcée après la crise sanitaire du fait de l'engouement des Français pour les camping-cars. Des touristes itinérants qui circulent toute l'année et qui choisissent très souvent leur destination en fonction de l'accueil proposé.

DES PROJETS SIMPLES AUX PLUS SOPHISTIQUÉS

L'avantage pour les communes désireuses d'accueillir des camping-cars, des vans ou fourgons, c'est qu'ils n'ont finalement que très peu de besoins : un terrain stabilisé, un point d'approvisionnement en eau, un lieu pour vidanger les eaux grises et noires soit sur place, soit à une distance raisonnable. C'est pour cela que des communes choisissent d'aménager elles-mêmes une aire. D'autres choisissent de reconverter un ancien camping municipal en aire d'accueil. « Notre aire de

camping-car vient d'être ouverte en lieu et place d'un ancien camping, ce qui nous a permis de garder l'aspect paysager du site », relève Yvon Le Brigant premier adjoint au maire de Plestin-les-Grèves en charge du tourisme. Coût de l'opération ? Environ 400 000 €, sans aucune subvention. « Cette aire de camping-cars sera gérée comme notre camping, en régie municipale, conclut Yvon Le Brigant. Cela nous permet de développer l'accueil touristique et se répercutera bien évidemment sur notre commerce local. »

DES SUBVENTIONS VARIABLES

De nombreux territoires font appel aux financements publics pour leur projet. « Différentes strates institutionnelles sont susceptibles de participer au financement de la création ou la réfection d'une aire d'accueil et/ou de services de camping-cars, relève Benoît Ferreira, chargé de mission au CLC. Il ne faut donc pas hésiter à les solliciter qu'il s'agisse des aides accordées par certains départements ou régions ou encore des aides européennes type fonds Leader. » Ces subventions peuvent également être locales,

Près de
7 000
aires en France, dont
3 798
de services



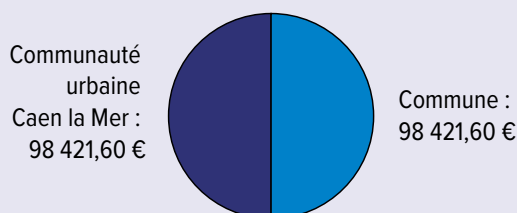
avec la participation des communautés de commune. Ainsi, une aire de Haute-Garonne a bénéficié de subventions, pour un coût de création de 103 712,40 € TTC : 20 905,22 € du Conseil départemental ; de 32 557,23 € du fond Leader (Europe) ; et de 15 679 € de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). ■

Retrouvez plus d'informations sur
www.univdl.com

Aire de Bretteville-sur-Odon (Calvados – 14)

Date d'ouverture : 24 juin 2021
Nombre de places : 20
Type de gestion : automatisée
Prix moyen d'une nuitée : 13 €

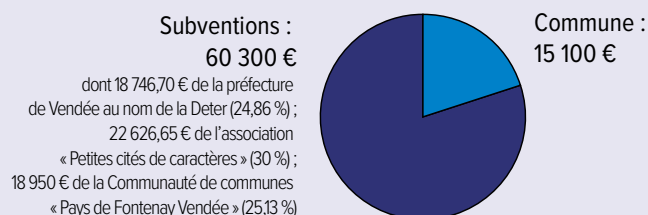
Montant de l'opération : 196 843,19 € HT



Aire de Vouvant (Vendée - 85)

Date d'ouverture : 2010 – Rénovation : 2021
Nombre de places : 37
Type de gestion : automatisée
Prix moyen d'une nuitée : 10 €

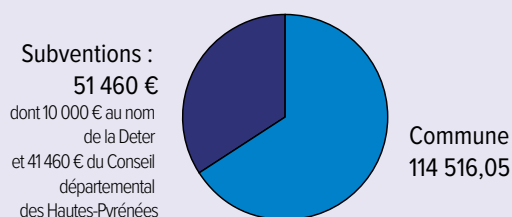
Montant de l'opération : 75 400 € HT



Aire de Maubourguet (Hautes-Pyrénées - 65)

Date d'ouverture : 1^{er} juin 2022
Nombre de places : 17 (14 camping-cars, 3 fourgons)
Type de gestion : automatisée
Prix moyen d'une nuitée : 12 €

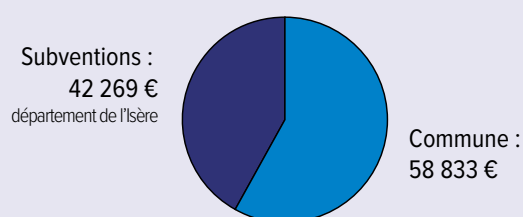
Montant réalisé de l'opération : 165 976,05 €



Aire de Auris-en-Oisans (Isère - 38)

Modernisation : 2021
Nombre de places : 24
Type de gestion : automatisée
Prix moyen d'une nuitée : 6,50 €

Montant de l'opération : 101 102,00 €



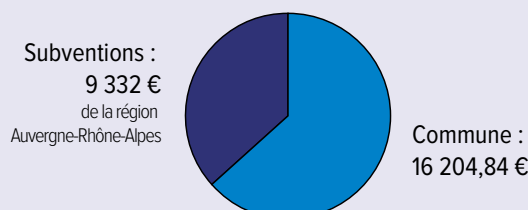
QUELLES RECETTES POUR LES COLLECTIVITÉS ?

Les tarifs 2023 de l'aire de camping-cars de Plestin-les-Grèves illustrent la diversité des recettes possibles. L'aire propose des tarifs de nuitées différents selon les saisons allant de 8 € (très basse saison) à 16 € (haute saison) ; la vidange et le remplissage d'eau pour les passagers (hors séjour) à 4 €. Et en supplément : des sanitaires (douches et lavabos) à 1,50 €, un service de machines à laver et de sèche-linge à 5 €...

Aire du Pont-de-Veyle (Ain - 01)

Création : 2021 (sur une zone non constructible)
Nombre de places : 8
Stationnement et services gratuits

Montant de l'opération : 25 536,84 €



DUCATO AVEC CONDUITE ASSISTÉE DE DERNIÈRE GÉNÉRATION LAISSEZ-VOUS GUIDER

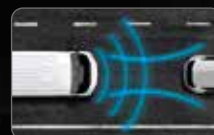
Photographie réalisée à Asciano - Toscane - Greta Sergi



LANE CENTERING*



ADAPTIVE CRUISE CONTROL*



TRAFFIC JAM ASSIST*

Arrivez sereinement à destination avec plus de sécurité et de confort grâce au Maintien au centre de la voie (Lane Centering), au Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) et à l'Assistant de conduite dans les embouteillages avec Stop & Go (Traffic Jam Assist)*. Laissez Ducato, avec ses équipements de sécurité de dernière génération, vous offrir une conduite plus détendue, vous aider à réduire le risque d'accident et accroître la protection des passagers. Assurez-vous plus que jamais des vacances sans soucis en choisissant un camping-car sur base Fiat Professional Ducato.

Cette communication illustre les caractéristiques et les contenus spécifiques au modèle, qui peuvent être choisis par les constructeurs de camping-cars. Il faudra donc vérifier la disponibilité des caractéristiques du modèle que vous achèterez auprès de votre constructeur de camping-cars. L'agencement des modèles et leurs options peuvent varier en fonction d'exigences spécifiques relatives au marché ou aux dispositions légales.

DUCATO. PRENEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE.

  [fiatcamper.com](https://www.fiatcamper.com)

*Lane Centering : Maintien au centre de la voie, Adaptive Cruise Control au ACC : Régulateur de vitesse adaptatif, Traffic Jam Assist : Assistant de conduite dans les embouteillages avec Stop & Go, l'arrêt et le redémarrage automatiques.

FIAT
PROFESSIONAL